



**HAL**  
open science

## Master Santé publique Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Santé publique. 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02041021

**HAL Id: hceres-02041021**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041021>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Santé publique

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de, et pour, la santé

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Santé publique* a pour objectif de former des professionnels de haut niveau dans les domaines de la santé publique. Il s'agit d'une formation essentiellement méthodologique pour des chercheurs et des professionnels dans le champ de l'action de santé publique, de l'épidémiologie, de la surveillance sanitaire et de la recherche clinique.

La mention est délivrée par l'Université Claude Bernard Lyon 1. Elle associe de façon variable, selon les spécialités, d'autres établissements en cohabilitation : l'École Centrale de Lyon, l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA), et l'Université Jean Monnet Saint-Etienne. L'enseignement est dispensé à l'Université de Lyon 1, mais aussi à l'Université Lumière - Lyon 2, à travers une mutualisation d'unités d'enseignement (UE) pour la spécialité *Action de santé publique*. Les composantes associées au sein de Lyon 1 sont la Faculté de santé, la Faculté des sciences et l'Institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation. La formation est pilotée par le département des biologies humaines, ayant rang de composante de l'université.

La formation est structurée en cinq spécialités mixtes de deuxième année (M2) : *Biostatistiques, biomathématiques, bioinformatique et santé* (B3S), *Pharmacologie, modélisation, essais cliniques* (PHAME), *Epidémiologie et gestion des risques* (EPIRIS), *Actions de santé publique* (ASP) et *Evaluation en santé-recherche clinique* (ERC). Chacune des spécialités a des enseignements particuliers et des objectifs scientifiques professionnels identifiés. Une première année de master (M1) conduit à un socle commun et comporte des parcours permettant une pré-orientation vers les spécialités de M2 avec possibilité de passerelles. Le M1 ne constitue pas la voie de recrutement principal des M2. L'enseignement est réalisé en semestres avec des UE obligatoires et des UE optionnelles. Le deuxième semestre du M2 est consacré essentiellement au stage en laboratoire ou dans l'industrie, comptant pour la totalité des ECTS du semestre. Les spécialités peuvent être réalisées en formation initiale ou en formation continue ; certaines sont ouvertes à l'apprentissage et à l'alternance. Certains étudiants peuvent également passer par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

## Avis du comité d'experts

L'organisation générale de la formation est conforme aux objectifs annoncés. L'ensemble de son contenu est lisible et cohérent, même si certaines informations du dossier présenté le sont moins, notamment en ce qui concerne les fiches RNCP. La longueur et la densité du dossier n'aident pas non plus forcément à sa lecture. Ceci étant, la structuration générale du master, ainsi que la structure de chacune des spécialités est cohérente avec les objectifs affichés, clairs et lisibles pour les étudiants, en particulier en ce qui concerne les débouchés professionnels.

La place de la recherche est conforme à ce qui peut être attendu des spécialités et les collaborations autour des enseignements et des lieux de stage sont pertinentes et efficaces. La formation est bien positionnée au sein de l'Université Claude Bernard Lyon 1, en lien avec Lyon 2, l'INSA, l'université de Saint-Etienne, ainsi qu'avec l'inter-région environnante, notamment la collaboration transfrontalière avec la Suisse. L'appui sur l'environnement de la recherche et socio-économique est manifeste.

Le lien avec les professionnels de l'environnement et les acteurs de la recherche est indéniable, bien structuré. Pour le pilotage de la formation, il comprend les responsables de mentions, les responsables du M1 et les responsables de spécialités. On note cependant un cloisonnement très important entre les spécialités.

Les effectifs d'entrée en M1 et en M2 sont bons. Ils restent désynchronisés, ne rendant pas compte de l'existence de fluidité dans l'entrée en M1 puis poursuite vers le M2. Et ceci avec une variabilité importante d'une mention à l'autre. Le taux de suivi des étudiants est de plus de 60 % sur la période précédente. Il est beaucoup plus élevé dans la spécialité B3S.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La place de la recherche est forte, en particulier dans les spécialités B3S et EPIRIS, avec une production de qualité, attestée par des publications dans les journaux internationaux.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est très variable d'une spécialité à l'autre. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires pertinent, en particulier dans l'industrie pharmaceutique, les agences nationales et les structures de santé publique.
Place des projets et stages	Des stages sont proposés en M1 et en M2. Ils sont construits par le comité de pilotage. Pour les M2, il s'agit d'un semestre complet validant de 30 ECTS.
Place de l'international	On note une collaboration forte transfrontalière, avec échanges d'enseignants, de stages avec les universités de Lausanne et de Genève. Les étudiants peuvent également trouver des stages à l'étranger avec l'Imperial College de Londres et l'Université de Jiao-Tong (Shanghai). L'enseignement de l'anglais assure aussi l'efficacité de ces collaborations.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement de M1 fait l'objet d'une sélection importante, avec seulement 10 % des candidatures retenues. Les étudiants peuvent changer de spécialités en tout début de M2. Les M2 ont un recrutement plus large, si bien que la majorité des étudiants du M2 ne proviennent pas du M1. Un effort de structuration du master sur deux ans paraît souhaitable.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La mention est ouverte en formation initiale, formation continue, apprentissage et alternance pour certaines spécialités. Une seule UE est ouverte en e-learning depuis 2013 (Biostatistiques et modélisation). La maîtrise de l'anglais est favorisée, en cohérence avec la politique globale de l'établissement en la matière.
Evaluation des étudiants	Les enseignements théoriques de M1 sont évalués par des examens terminaux écrits et des contrôles continus, des travaux personnels et la production de rapports de stage écrits. En M2, la moitié des ECTS est obtenue par validation du mémoire et sa soutenance orale.
Suivi de l'acquisition des compétences	Seule la spécialité B3S a mis en place un portefeuille de compétences utilisé à travers la plateforme pédagogique de l'Université Lyon 1.
Suivi des diplômés	Le suivi est réalisé par l'Université à travers l'Observatoire de la vie étudiante. Les résultats les plus récents sont de 2011, 2012. Les statistiques fournies ne sont pas toujours facilement compréhensibles.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Chaque spécialité fonctionne avec un jury d'admission, un comité de pilotage et un comité de perfectionnement spécifiques, à l'exception des spécialités B3S et PHAME qui les mutualisent. Des personnalités extérieures participent aux conseils dans presque toutes les spécialités. L'Observatoire de la vie étudiante fournit aux équipes des grilles d'autoévaluation inspirées des versions d'évaluation précédentes.

# Synthèse de l'évaluation de la formation

## Points forts :

- Le positionnement du master, à l'interface des sciences et de la santé, est excellent dans l'offre de formation de l'établissement et de l'inter-région. La diversité et la pluridisciplinarité des filières de recrutement sont en adéquation avec les objectifs pédagogiques et d'insertion professionnelle.
- L'adossement à la recherche est adéquat dans ce champ pour les spécialités B3S, PHAME et EPIRIS.
- Le recrutement est suffisant en nombre et intéressant en qualité et en diversité.
- Les collaborations avec les partenaires de l'industrie et de la santé publique sont de bonne qualité, malgré une formalisation qui manque parfois de précisions.
- Le développement de la collaboration transfrontalière avec la Suisse est pertinent et intéressant.

## Points faibles :

- La visibilité internationale présente une place très variable d'une spécialité à l'autre.
- La structuration et la coopération entre spécialités sont encore insuffisantes. La qualité des informations varie de façon importante d'une spécialité à l'autre et reflète probablement des différences de qualité de fonctionnement.
- La place et le rôle des professionnels sont trop faibles dans le pilotage.
- Il y a un manque de structuration dans et entre les spécialités ASP et ERC, comme déjà remarqué lors de la précédente évaluation.

## Conclusions :

Cette mention de master est une formation de qualité ayant sa place dans l'offre de formation de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et dans l'offre nationale en matière de santé publique. Les objectifs et les structures pédagogiques sont globalement bien définis, mais il existe des divergences d'une spécialité à l'autre. Il faudrait poursuivre l'effort de structuration, en particulier pour les spécialités ASP et ERC, où l'interface avec les sciences humaines et sociales et avec les masters du champ du médicament mériterait également d'être étudiée.

On peut toutefois regretter un dossier long, avec des informations parfois répétées, et parfois situées dans des chapitres où elles n'ont pas à être. Un meilleur dossier serait une piste d'amélioration de l'évaluation par les pairs à l'avenir.

## Éléments spécifiques des spécialités

### Biostatistiques, biomathématiques, bioinformatique et santé (B3S)

Place de la recherche	Cette spécialité est adossée à une unité Inserm et à deux unités CNRS. Le stage en laboratoire est extrêmement important. Il est validé sous forme d'une publication scientifique internationale avec une liste fournie dans le document et qui atteste de la qualité indéniable des travaux produits.
Place de la professionnalisation	La spécialité est essentiellement tournée vers la recherche mais elle permet d'offrir également quelques débouchés avec des partenaires non-académiques au niveau national et régional des institutions de santé.
Place des projets et stages	Cet aspect n'est pas développé pour cette spécialité.
Place de l'international	Il y a des partenariats avec Lausanne, Londres et Shanghai.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Beaucoup d'étudiants de M2 proviennent du M1. Les étudiants proviennent aussi bien de niveau régional, inter-régional que national, et le recrutement a lieu après entretien et est précédé d'une remise de dossier. Le recrutement est en augmentation ces dernières années. Il n'y a pas de dispositifs d'aide à la réussite affichés. La spécialité comporte deux parcours.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'organisation de l'enseignement est réalisée en semestre. Le premier semestre du M2 est composé de six UE obligatoires, deux UE optionnelles et un mémoire. Le second semestre est consacré uniquement au stage. Les personnes exerçant une activité professionnelle peuvent réaliser le M2 sur deux ans, et certains étudiants peuvent demander la validation des acquis de l'expérience (VAE). La seule place du numérique est la réalisation d'une UE de M1 de Biostatistiques et modélisation ouverte depuis 2013.
Evaluation des étudiants	Elle est réalisée sur une combinaison d'examens terminaux écrits et de contrôles continus et d'un rapport de stage. L'évaluation finale est liée à la production d'un rapport, avec écriture d'un article soumis à une revue scientifique internationale.
Suivi de l'acquisition des compétences	La spécialité a mis en place un portefeuille de compétences utilisé par les étudiants à travers la plateforme pédagogique Spirale-Connect de l'Université Lyon 1.
Suivi des diplômés	La spécialité utilise d'une part, le suivi systématique réalisé par l'Observatoire de la vie étudiante, mais aussi un suivi personnalisé et actif des cohortes d'étudiants depuis sa création. Les résultats de ce suivi sont excellents. Le suivi des diplômés est réalisé de façon très attentive, avec des informations sur la quasi-totalité des étudiants, et est présenté sous forme de tableaux individuels.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La spécialité fonctionne avec un jury d'admission, un comité de pilotage et un comité de perfectionnement mutualisés avec la spécialité PHAME. Le conseil comporte des membres extérieurs partenaires de la recherche académique et des professionnels d'institutions susceptibles de recruter des étudiants.

## Pharmacologie, modélisation, essais cliniques (PHAME)

Place de la recherche	Cette spécialité est adossée à des équipes de recherche CNRS (deux), Inserm (une), hospitalières (un Centre d'Investigation Clinique), universitaires (deux équipes d'accueil). Les UE de la spécialité ont une dimension recherche. Le stage de M2 est orienté vers la recherche académique ou industrielle. Les étudiants sont incités à participer aux séminaires dans les laboratoires d'accueil.
Place de la professionnalisation	La spécialité s'appuie sur des partenaires non académiques de l'industrie pharmaceutique. Les stages industriels permettent la découverte du fonctionnement de ces entreprises. Le renforcement de ces collaborations avec les professionnels reste difficile.
Place des projets et stages	Cet aspect n'est pas développé pour cette spécialité.
Place de l'international	Des partenariats sont noués avec Shanghai, Lausanne, Bâle et Vancouver mais ne sont pas utilisés actuellement par les étudiants pour réaliser des stages.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait sur dossier. Les effectifs sont stables, autour d'une quinzaine d'étudiants depuis 2010. Des échecs sont essentiellement imputables à la réalisation du stage qui a conduit les porteurs à mener un travail sur la formalisation de stages, notamment avec les industriels.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le premier semestre du M2 est constitué de cinq UE obligatoires, de chacune six ECTS, tandis que le second semestre est uniquement constitué du stage en laboratoire dans l'industrie. Il peut être réalisé sur deux ans pour les étudiants exerçant une activité professionnelle. La spécialité n'offre pas la possibilité de VAE.
Evaluation des étudiants	Le M2 est délivré sur des examens écrits pour chacune des UE, un mémoire bibliographique, un mémoire technique et une soutenance orale.
Suivi de l'acquisition des compétences	Non mis en place.
Suivi des diplômés	Le suivi est réalisé à travers l'Observatoire de la vie étudiante. 1/4 poursuivent en thèse. Près de 60 % ont un emploi rémunéré. 1/3 des étudiants sont perdus de vue.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La spécialité fonctionne avec un jury d'admission, un comité de pilotage et un comité de perfectionnement mutualisés avec la spécialité B3S. Le conseil comprend des intervenants extérieurs non académiques en provenance de l'industrie pharmaceutique et de la recherche non académique. Il comporte également un représentant des étudiants.



## Epidémiologie et gestion des risques (EPIRIS)

Place de la recherche	Curieusement, l'adossement à la recherche est assez mal précisé en termes de structures. La présentation est dévolue aux modalités du stage et présente, sur la période 2004-2012, 14 exemples de productions d'étudiants présentées dans des colloques nationaux et internationaux ou sous forme de publications.
Place de la professionnalisation	Des professionnels de l'industrie et des agences de santé participent aux enseignements.
Place des projets et stages	Cet aspect n'est pas développé pour cette spécialité.
Place de l'international	Des stages de recherche peuvent être réalisés à l'étranger, notamment au Québec, en Nouvelle-Zélande, en Thaïlande, et le master est susceptible d'accueillir des étudiants issus de pays étrangers, avec un système de diplômes conjoints, de double diplomation ou délocalisation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le taux de réussite est de 68 % mais certains étudiants réalisent leur formation en deux ans. Les modalités de recrutement ne sont pas précisées pour cette spécialité.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La spécialité est organisée en deux parcours, épidémiologie et gestion des risques, qui ont une maquette spécifique. Elle combine les apports théoriques et des mises en œuvre sur le terrain professionnel sous forme d'Évaluations de Pratiques Professionnelles ou d'études de cas. Il n'y a pas de formation en alternance ou à distance. L'enseignement peut être suivi en deux ans. La VAE est possible. Il n'y a pas d'utilisation du numérique.
Évaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait sous forme d'examens terminaux, avec deux sessions. Le mémoire est présenté « si possible » sous la forme d'un article scientifique.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'y a pas véritablement de suivi des compétences. Les porteurs affichent un tableau de suivi avec les travaux personnels des étudiants de la spécialité soumis à communication ou à publication, ce suivi étant le reflet de cette acquisition des compétences. Ce tableau, comme indiqué précédemment, est très parcellaire.
Suivi des diplômés	Le suivi des étudiants n'est pas uniformisé et se fait au gré de contacts avec les étudiants, et la spécialité fournit des situations individuelles à des dates variables s'échelonnant entre 2008 et 2013, rendant l'interprétation très compliquée, voire impossible.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La spécialité affiche un conseil de perfectionnement constitué uniquement des membres du comité de pilotage de la spécialité, avec un membre extérieur de l'École des Hautes Études en Santé Publique.

## Actions en santé publique (ASP)

Place de la recherche	Le dossier indique que « les étudiants n'ont pas de formation par la recherche proprement dite ». Cette affirmation est assez surprenante, de très nombreuses démarches de santé publique devant s'appuyer sur des résultats de recherche. Les laboratoires de recherche (CIC-EC, ENR, l'Université de Lyon, une EA de l'Université de Lyon 2) peuvent sans doute accueillir les étudiants.
Place de la professionnalisation	Les cours sont assurés par des professionnels des réseaux et des institutions de santé publique. Un stage de quatre mois est effectué en milieu professionnel (le choix d'un stage plutôt orienté recherche ou plutôt professionnel n'est pas clairement exposé). Un responsable du stage professionnel assure son suivi. Le sujet est validé par le responsable du parcours. Il ne semble pas y avoir de guidant universitaire.
Place des projets et stages	Cet aspect n'est pas développé pour cette spécialité.
Place de l'international	Il n'y a pas de collaborations avec des équipes étrangères.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement s'effectue par dossier avec une capacité d'accueil maximum de 15 étudiants pour les universités Lyon 1 et Lyon 2. Les modalités précises de collaboration avec Lyon 2 ne sont pas très clairement exposées (conventions, inscriptions, recrutements, etc...). Les effectifs sont plutôt de 10 à 12 chaque année. L'enseignement est organisé en modules optionnels et modules obligatoires. Il n'y a pas de formation en alternance ou à distance. Les professionnels peuvent réaliser leur M2 en deux ans. La VAE est possible.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le numérique n'a pas de place dans cette spécialité.
Evaluation des étudiants	L'évaluation du premier semestre du M2 est faite par des examens terminaux sur table ou par présentation orale de dossiers selon les UE. Le second semestre est validé par la soutenance orale du mémoire de stage.
Suivi de l'acquisition des compétences	Non renseigné.
Suivi des diplômés	La spécialité n'assure pas de suivi complémentaire à celui réalisé par l'Observatoire de la vie étudiante de l'université qui fournit un faible taux de réponse.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est confondu avec le comité de pilotage. Il comporte un seul intervenant hors université.

## Evaluation en santé, recherche clinique (ERC)

Place de la recherche	Elle est assez mal renseignée dans le dossier. Il existe des collaborations régionales, nationales et internationales dont la nature n'est pas précisée, et le chapitre correspondant est essentiellement dévolu à expliquer les modalités de suivi de la rédaction du mémoire. Il est donc très difficile de rendre compte de la place de la recherche dans cette spécialité.
Place de la professionnalisation	Le même défaut apparaît avec un chapitre essentiellement consacré à la présentation de la réalisation des stages en M2 professionnel.
Place des projets et stages	Cet aspect n'est pas développé pour cette spécialité.
Place de l'international	Il n'existe aucun échange international. Cette rubrique présente les universités d'origine des étudiants (en France).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La spécialité propose deux parcours : <i>Evaluation en santé</i> et <i>Recherche clinique</i> . Le recrutement se fait sur dossier et entretien. Le taux de réussite a progressé et est présenté comme une amélioration de la compétence et de la qualité des étudiants alors que ce résultat peut être expliqué de multiples manières.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement comporte un tronc commun et quatre UE optionnelles orientées professionnel et quatre orientées recherche. La conception de cette structuration est difficile à comprendre. Le parcours <i>Recherche clinique</i> laisse à penser qu'il s'agirait d'un parcours recherche, et le parcours <i>Evaluation en santé</i> un parcours professionnel. Cette distinction est loin d'être si évidente. Les termes utilisés par ailleurs le démontrent : évaluation des pratiques et des organisations (Health Service Research), évaluation des résultats des soins (Clinical Research). Cette spécialité est ouverte à la VAE.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait par UE et par la validation du stage de mémoire sous forme d'un jury composé d'au moins trois enseignants.
Suivi de l'acquisition des compétences	Elle utilise la plateforme pédagogique Spirale-Connect sur laquelle les étudiants peuvent se créer un portefeuille. La façon dont les compétences y sont définies n'est pas précisée.
Suivi des diplômés	Il n'est pas spécifié. La majorité des étudiants est issue de spécialités médicales, pour lesquels les problèmes d'insertion se posent peu.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est constitué des membres du comité de pilotage, auxquels sont adjoints des intervenants extérieurs, enseignant tous à Paris, Lausanne et Montpellier.

# Observations de l'établissement

# Université Claude Bernard Lyon 1



**Division des Études et de la Vie Universitaire**  
**Bâtiment le Quai 43**

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918  
69622 Villeurbanne Cedex

**Affaire suivie par Philippe LALLE**

**Tél secrétariat : 04 72 43 19 73**

**Fax : 04 72 44 80 05**

**Mél : [vpcevu@univ-lyon1.fr](mailto:vpcevu@univ-lyon1.fr)**

**Master Santé publique**  
**S3 MA 160010166**

**Le Vice-président du Conseil des  
Etudes et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES  
Monsieur le Directeur de la section des  
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES  
Monsieur le Directeur de la section des formations

Le responsable du master et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES et n'ont pas d'observation à formuler, l'évaluation s'avérant plutôt très satisfaisante.

Nous nous emploierons à corriger les quelques points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1  
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU

Philippe LALLE